

Chronique littéraire

Autor(en): **Rochat, Jules-J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **42 (1937)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-553643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

par JULES-J. ROCHAT

UN HOMME A TRAVERS LE MONDE (Lucien Marsaux). — *COQUILLAGE* (Clarisse Francillon). — *AU GRAN CHACO* (Charles-Bertrand Châtelain). — *LUEURS DE RAMPE* (Camille Gorgé). — *L'HOMME NOIR* (Richard Walter). — *PAUL DE SAINT-VICTOR* (Charles Beuchat). — *PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA PRINCIPAUTE ÉPISCOPALE DE BALE-PORRENTROY* (R. Wilhem). — *LES ARTS DANS LE JURA BERNOIS ET A BIENNE* (G. Amweg). - *CAHIERS NEUVEVILLOIS* (Ernest Krieg)

Le dernier roman de M. Lucien Marsaux a été bien accueilli en Suisse romande. A Paris, par contre, rares furent les journaux ou revues qui en parlèrent. Pourquoi? Probablement parce que l'ouvrage avait été édité en province. Bon nombre de critiques littéraires parisiens admettent — de même que la plupart des Suisses romands, d'ailleurs — qu'un roman donné en province ne vaut pas celui qui voit le jour à Paris. Et, comme ces critiques littéraires, surchargés de travail, ne peuvent lire tous les livres qu'ils reçoivent, ce seront les ouvrages venus de la province qui les premiers passeront dans la corbeille à papier ou s'en iront, non coupés, dormir dans la caisse d'un bouquiniste.

Et pourtant bien des ouvrages excellents sont édités en province. Le dernier roman de Lucien Marsaux est de valeur et les critiques littéraires parisiens qui négligèrent de le feuilleter eurent tort. *Un Homme à travers le Monde* (1) est peut-être le meilleur ouvrage de Marsaux qui est lui-même l'un de nos écrivains romands les plus originaux, les plus personnels. Aussi espérons-nous que les Jurassiens

(1) Aux Editions Ch. Gassmann, à Bienne.

qui ne le possèdent pas encore achèteront sans tarder *Un Homme à travers le Monde*; ils l'achèteront pour prouver à Marsaux que son activité littéraire ne les laisse pas indifférents, pour soutenir et encourager notre meilleur auteur jurassien; ils l'achèteront parce que la lecture de ce beau roman les enchantera.

L'histoire? Elle est simple.

Sébastien Brenner, le héros du roman de Marsaux, est né à Corgémont. C'est dans ce petit village qu'il prend contact avec la vie, qu'il apprend à connaître choses et gens, que se forment sa sensibilité, sa personnalité. Après avoir suivi les cours de l'école de mécanique de La Chaux-de-Fonds, Sébastien se rend à Bienne, puis à Paris. Il séjourne ensuite à Vienne où il fait la connaissance d'un vieil industriel qui le prend à son service et l'entraîne en Amérique, aux Etats-Unis.

Sébastien Brenner est un être intelligent et sensible, un poète qui contemple le monde avec un œil émerveillé. Il lit beaucoup et réfléchit longuement à ses lectures. Il aime la vie; il a de l'enthousiasme et de la bonne volonté. Son regard est droit et franc. Sébastien déteste l'ombre; il recherche constamment la vérité. C'est ce besoin de clarté qui crée en lui le drame, drame sentimental tout d'abord, puis drame spirituel.

Sébastien, lorsqu'il quitte Corgémont, n'est pas heureux. Mais le bonheur, il ne le trouve ni à Bienne, ni à Paris, ni en Bretagne, ni à Vienne. Qu'il aille n'importe où, une sourde inquiétude le tenaille. Que lui manque-t-il? Il ne le saura que plus tard, en Amérique, quand il se sera converti au catholicisme. Ce qu'il cherchait partout, c'était la religion qu'avait abandonnée son père quand, après avoir quitté tout jeune la ferme soleuroise, il s'était établi, puis marié, à Corgémont. La religion de ses ancêtres, Sébastien la retrouve après avoir lutté, peiné, après avoir souffert de la misère et du doute. Avec la foi, la joie, la paix lui sont données. Un immense bonheur l'envahit. C'est que pour lui maintenant tout « était résolu. La route était nettement tracée, il n'y avait qu'à la suivre. Et il pourrait la suivre, sans crainte, sans crainte même d'être moqué, l'idée que les Américains avaient des choses de la foi protégeait les croyants. Il n'avait pas à se soucier d'autre chose que du devoir qu'il avait à accomplir. Il n'avait plus assez d'argent pour retourner en Europe et son père lui disait qu'il avait été heureux de la décision que son fils avait prise, lui-même était d'ailleurs en train de réfléchir à bien des choses.

» Vraiment, pour Sébastien, tout était résolu. Il n'y avait qu'à obéir. »

Ce qui nous plaît dans le roman de Lucien Marsaux, c'est son accent de vérité. Mais l'auteur de nous dit-il pas, dans la préface

qu'il a donnée à son ouvrage, que seul ce qui s'est passé réellement lui paraît digne d'être raconté? Tout est vrai dans ce roman où l'évolution de Sébastien est étudiée avec une rare clairvoyance, une grande pénétration, où villes et villages ont une âme, où les paysages sont peints avec une richesse de détails et de couleurs extraordinaire.

Tout est vrai dans *Un Homme à travers le Monde*, tout y semble avoir été vécu. Le début du roman est une admirable évocation de la vie du paysan. Ces pages, imprégnées d'une infinie douceur, sont bourrées d'observations précieuses, de remarques justes.

Les chapitres que Marsaux consacre à Paris ne sont pas moins intéressants. L'écrivain a défini avec bonheur l'âme française; il analyse avec clairvoyance l'atmosphère de Paris; il nous décrit avec justesse la douceur de certaines rues de la capitale française, de cette ville qui éveille tant de joie dans le cœur de ceux qu'elle a décidé de conquérir.

Marsaux a fort bien parlé également de la Vienne d'après-guerre, du nouveau monde, des Etats-Unis où Sébastien Brenner se convertit. Car c'est dans ces territoires qui, au premier abord, paraissent sans âme que le jeune homme trouve enfin la paix; c'est dans l'une de ces villes où il semblait le moins devoir se produire que se fait le miracle; c'est dans ce pays sans passé que Sébastien trouve enfin sa voie.

Un Homme à travers le Monde, livre catholique, nous dit Marsaux. Oui; mais c'est aussi le livre d'un poète, d'un admirable poète, le livre d'un écrivain à la langue souple et nuancée, au style dru, vigoureux et d'une grande fraîcheur.

Sans doute pourrait-on reprocher à Marsaux certains détails d'expression. L'année dernière, ici même, je regrettais déjà que l'écrivain jurassien ne surveillât pas suffisamment son style. Je sais bien que c'est par souci de vérité, de sincérité, que Lucien Marsaux hésite à se corriger: il veut s'en tenir à son inspiration. Cependant, je ne crois pas qu'*Un Homme à travers le Monde* aurait perdu en sincérité, en franchise si son auteur avait fait disparaître de son récit certaines longueurs qu'on ne s'explique pas, s'il avait supprimé certaines bizarreries de style dont on ne distingue pas l'utilité.

Mais laissons là ces détails qui ne peuvent ternir la beauté du roman de Lucien Marsaux. Marsaux demeure l'un des écrivains les plus originaux, les plus puissants de notre Suisse romande. Ceux qui liront *Un homme à travers le Monde*, cette histoire émouvante et simple, ce roman profond, vivant, d'une si haute inspiration, ce livre, tout ruisselant de poésie, en seront convaincus.

C'est avec un infini plaisir que nous suivons l'ascension de l'excellent écrivain qu'est Mlle Clarisse Francillon. Mlle Francillon — une Jurassienne née à Saint-Imier — dont nous avons, l'année dernière, parlé des premiers romans, romans riches d'observation, lourds de substance, habite actuellement Paris. Il est donc assez compréhensible que ce soit à Paris que se déroule l'action de son dernier roman, *Coquillage* (1). Quelques scènes seulement nous conduisent en province.

C'est à Paris que vivent Marie-Thérèse, femme sensible et cultivée, un peu désœuvrée, donc prête à se dévouer; Paule, l'intelligente et jolie secrétaire d'un homme de lettres connu; Brita, Suédoise artiste, modeste, fataliste, un peu mélancolique. Ces trois femmes aiment le même homme, Gérard Sombérieux, celui que l'une d'elles a surnommé *Coquillage*. Qui est *Coquillage*? Un sourd-muet.

Cependant, Gérard n'est pas un sourd-muet ordinaire. Il est intelligent, extrêmement cultivé. Il sait lire sur les lèvres d'autrui; à force de travail, d'exercices, il est également arrivé à s'exprimer. Gérard est artiste. Il fréquente les expositions, les concerts. Il écrit pour les revues d'art des études remarquables. Gérard ne manque donc pas d'attraits. Il est par conséquent fort naturel qu'il soit aimé malgré son infirmité.

Mais, s'il est aimé, *Coquillage*, lui, ne partage pas les sentiments de ses belles amies. Il est aimable avec elles. Rien de plus. « Au fond, lui dit un jour Brita, si vous êtes aussi gentil avec les gens, c'est pour éviter de les aimer. » Mais la réserve du jeune homme précisément est un attrait de plus pour ses admiratrices. *Coquillage* vit dans un monde qu'il s'est créé et dont il semble vouloir interdire l'entrée à quiconque. Il n'en faut pas plus pour que ses amies désirent le connaître. Il n'en faut pas plus pour que *Coquillage*, derrière sa carapace, apparaisse quelque peu mystérieux. Il n'en est donc que plus aimé.

S'il demeure distant, Gérard, c'est qu'il tient à sa liberté; mais c'est aussi qu'il ne peut oublier une autre femme, une femme qu'il connut avant celles que nous présente le roman.

Outre les trois femmes que j'ai nommées et qui, comme des papillons, tournent autour de Gérard Sombérieux, Mlle Cl. Francillon fait encore évoluer, dans son roman, une quantité de personnages secondaires, personnages bien vivants et appartenant aux milieux les plus divers. Les héros de Mlle Cl. Francillon — les principaux du moins — sont étudiés avec soin. Leur caractère est bien défini. Peu à peu, tandis que se déroule le récit, les visages se précisent, s'ani-

(1) Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française, 1937.

ment. Bientôt, ils nous deviennent familiers; nous les connaissons dans leurs moindres détails.

Plus nous les fréquentons, plus les personnages de Mlle Cl. Francillon nous deviennent chers. Nous éprouvons une vive sympathie pour ces jeunes filles, ces jeunes femmes sensibles, cultivées et malheureuses. Car elles sont toujours malheureuses, les héroïnes de Clarisse Francillon. Elles étaient malheureuses dans *Béatrice et les Insectes*, dans *La Mivoie*, dans *Chronique locale*; elles le sont encore dans *Coquillage*; et toutes, elles sont malheureuses à cause d'un homme. Mais tandis que les hommes, dans les premiers romans de l'écrivain jurassien faisaient montre de bien des défauts, Gérard Sombérieux, lui, n'en a presque plus. Coquillage est un jeune homme vraiment très sympathique. La rancune que Mlle Clarisse Francillon semblait nourrir à l'égard des hommes se serait-elle dissipée? Nous nous en réjouissons.

Mlle Cl. Francillon est une admirable observatrice. Elle se plaît à accumuler les détails, à noter tous ces petits faits frappants qui donnent une vie si intense à son récit, qui donnent tant de couleur aux tableaux qu'elle peint pour notre plaisir. Enfin, Mlle Clarisse Francillon écrit bien. Sa phrase est souple, nuancée. On lira donc avec infiniment d'intérêt *Coquillage*, ce livre où évoluent des êtres charmants, exquis, mais si vrais, ce livre dont la mélancolie n'empêche pas un peu d'humour, ce livre sensible, intelligent.

* * *

Après Lucien Marsaux et Clarisse Francillon, écrivains déjà connus, aimés, lus autant à Paris que chez nous, voici un débutant: M. Charles-Bertrand Châtelain, de Porrentruy. Avant d'écrire, M. Châtelain a voyagé. Il a fait en Amérique du sud un séjour de plusieurs années — et c'est une région de cette Amérique du sud qui lui a inspiré le roman qu'il nous donne aujourd'hui.

L'histoire que nous conte M. Ch.-B. Châtelain est fort captivante. L'intrigue de *Au Gran Chaco* (1), bien agencée, ne manque pas d'imprévus; M. Châtelain a de l'imagination. Mais ce qui, plus que l'intrigue elle-même, nous intéresse dans l'ouvrage, ce sont les personnages et le pays évoqués.

Le roman de M. Ch.-B. Châtelain se déroule, comme son titre l'indique, au Gran Chaco. Bien qu'il ait suscité une guerre entre deux pays qui convoitaient les mêmes territoires, le Gran Chaco ne nous est pour la plupart d'entre nous connu que de nom. Nous som-

(1) Aux Editions Victor Attinger, Neuchâtel et Paris.

mes donc heureux que M. Châtelain nous fasse voir de près ces terres de pénétration difficile et qui pour cela exercent un si grand attrait sur les coureurs d'aventures.

« Gran Chaco! écrit M. Ch.-B. Châtelain... Nom évocateur de toutes les beautés et de toutes les traîtrises de la nature tropicale... forêts inextricables aux arbres tout festonnés de lianes, dont les fûts sont comme les colonnes d'un temple mystérieux, plaines infinies, marais où plâne la fièvre, rivières argentées sous le soleil ou noires dans la sylve; parties de chasse, chevauchées éperdues, hasardeuses, rencontres avec les bêtes féroces, les serpents venimeux ou l'homme lui-même, plus dangereux parfois...

» Le « campo », la pampa sans limite ondule à peine sous le ciel éternellement bleu — parfois un grand *ombu* solitaire rompt la monotonie de l'horizon vide, ou ce sont d'élégants palmiers et des bouquets d'arbres de diverses essences. La pleine, dans ces oasis, présente la nature du parc, sous son plus bel aspect. »

La population du Gran Chaco est assez mélangée. Les *Gauchos*, fiers et braves, mais aux instincts encore sauvages, sont pour les colons de fidèles alliés. Les agriculteurs peuvent aussi compter sur les *Indiens domestiques*. Par contre, les Indiens de l'intérieur sont insoumis et souvent dangereux. Le Chaco donne encore asile à de nombreux aventuriers, dont quelques-uns recherchés par la police. Car dans ces terres, dit M. Châtelain, ces têtes brûlées sont en sûreté « comme le jaguar dans la forêt ».

Dans *Au Gran Chaco*, M. Châtelain nous a donné du pays qu'il connaît bien une image exacte et colorée; il a décrit ses habitants, si étranges parfois, avec beaucoup de précision, de minutie. Son ouvrage, instructif, vivant, est très *couleur locale*.

M. Charles-Bertrand Châtelain ne s'exprime malheureusement pas toujours avec bonheur. Sa phrase est parfois un peu lourde. Mais, je le répète, *Au Gran Chaco* est un livre de début. Espérons que, dans les ouvrages qu'il ne manquera pas de nous donner encore, l'écrivain jurassien surveillera mieux son style.

* * *

M. Camille Gorgé n'est pas seulement un excellent diplomate; c'est encore un écrivain de valeur, un poète distingué. Mes lecteurs connaissent certainement *Bivouacs*, ce recueil de sonnets dont j'ai

parlé ici même l'année dernière; ils connaissent peut-être aussi *Lueurs de Rampe* (1), ouvrage paru fin 1937.

Sous le titre *Lueurs de Rampe*, M. Camille Gorgé a réuni quatre pièces de théâtre (2) qui, fort différentes les unes des autres, proclament toutes néanmoins le talent riche et varié de l'auteur jurassien.

Le Chercheur d'Or fut représenté en décembre 1933, à Porrentruy, lors du 75^{me} anniversaire de l'Ecole cantonale. Cette pièce en deux actes nous conte l'histoire de Louis Guélat, un jeune homme qui, après avoir tenté la grande aventure dans l'Alaska, rentre au pays sans un sou, mais riche d'expérience. *Le Chercheur d'Or*, qui évoque le Porrentruy si charmant de 1911 et campe avec bonheur des personnages bien de chez nous, est un hommage rendu par l'écrivain à sa petite patrie ajoulote.

Dans le prologue en vers de la pièce intitulée *Au bord de la Légende*, un vieillard répond à son petit-fils qui lui demande le récit de l'histoire du Jura:

...Mais je n'ai pas cet art...

*Je pourrais tout au plus te conter des histoires.
C'est de l'histoire aussi, mais de l'histoire à part,
Celle que l'on raconte en marge de la grande
Quand, jaussant compagnie au trop morne historien
On va se promener au bord de la légende,
Pour gambader tout seul, pour s'amuser... pour rien!*

Ces histoires que, pour notre plaisir, M. Camille Gorgé nous conte sont celle du sire d'Asuel, Bourcart, qui vécut au XIII^{me} siècle et prit part à l'une des croisades; celle de Fridolin Lion, commis d'Ajoie, qui fuyait, en 1740, devant les dragons français appelés par le prince-évêque; le troisième tableau, *Les Mercenaires*, nous conduit à Delémont en 1792, au moment de l'arrivée des soldats du régiment d'Eptingue; Stockmar est évoqué dans les pages magnifiques intitulées *L'Avoyer* (1831); enfin, dans le dernier tableau, *L'Ame du Pays*, les personnages apparus dans les précédents reviennent chanter leur Jura.

Ces cinq tableaux n'ont pas un attrait uniquement spectaculaire; ils nous font assister — sauf le troisième — au développement d'un petit drame. En effet, les personnages historiques que nous présente M. C. Gorgé sont les héros d'une intrigue fort attachante, ils jouent un rôle dans une aventure dramatique dont on attend la fin avec une vive curiosité.

(1) Bienne, Editions Ch. Gassmann, 1937.

(2) *Le chercheur d'Or*; *Au bord de la Légende*; *L'appartement* et *Le Château historique*.

Au bord de la Légende est une belle épopée écrite à la gloire du Jura et de ces Jurassiens frondeurs, turbulents et crânes; c'est une belle fresque qui nous présente avec relief et couleur quelques-uns des épisodes les plus attachants de l'histoire de notre coin de terre.

Le Château historique et *L'Appartement* qui complètent l'ouvrage de M. C. Gorgé sont deux pièces gaies que l'auteur a certainement écrites avec un vif plaisir, — et cela dit assez la joie que l'on éprouve à les lire. *L'Appartement* fut joué avec succès à Berne en 1934. M. Camille Gorgé, qui est observateur, possède aussi de l'humour, de la verve. Il a le sens du comique. Ses pièces sont bien construites. Elles ont du mouvement, de la vie.

La langue de M. Camille Gorgé est imagée et simple; elle est — ici et là, quelque peu maladroite — celle que parlent les gens de chez nous. Car, ne l'oublions pas, M. Camille Gorgé a écrit ses pièces non pas seulement pour être lues, mais pour être jouées, — avant tout pour être jouées.

* * *

Un jour, dans un village, les enfants disparaissent. L'Homme Noir les a-t-il volés? L'alarme est sonnée. Les pompiers se mettent en campagne. Le soir, ils rentrent au hameau avec les bambins. On apprend alors que l'Homme Noir n'est pas l'ogre que l'on croyait, mais le conservateur du musée national des sciences naturelles. Il est venu dans la contrée pour étudier la grotte aux fées. « J'ai demandé, explique M. Noir au maire du village qui l'interroge, j'ai demandé à deux garçons de m'accompagner à la grotte; tous les enfants ont voulu venir; je n'avais pas à le leur défendre. Je leur ai raconté des histoires, nous avons été surpris par l'orage et je les ramenaient tranquillement, quand ces énergumènes (les pompiers) ont foncé sur moi et m'ont indignement brutalisé... »

Telle est, brièvement résumée, la trame de *L'Homme noir* (1), le conte en 3 actes de M. Richard Walter qui fut représenté à Bienne en automne de l'année dernière. C'est avec plaisir que je vis jouer *L'Homme noir*, car le compositeur et le metteur en scène avaient su tirer parti de l'œuvre ingénieuse et originale de M. Walter.

L'Homme noir est une jolie histoire, une histoire vraie. M. Richard Walter connaît les hommes; il en montre, dans son œuvre, et les ridicules et les défauts; ces ridicules et ces défauts des hommes, il les note, mais sans méchanceté, il les raille, mais avec bonne humeur; il se gausse gentiment de la bêtise humaine. Mais, s'il donne

(1) Bienne, Imprimerie Ch. Gassmann.

des hommes d'exactes et amusantes caricatures, M. R. Walter se garde de rire des enfants. Car, les enfants, il les aime. Il regrette seulement que les hommes ne comprennent pas mieux ces petits et ne leur sourient pas davantage. «Vous aimez vos enfants, dit M. Noir aux villageois, mais vous ne leur montrez qu'un visage renfrogné. Ce n'est pas étonnant qu'ils soient aussi grognons que vous. Et vous voyez constamment le mauvais côté des choses. Il a fallu que vous croyiez vos enfants en danger pour leur montrer votre véritable tendresse.»

Il y a dans *L'Homme noir* de la gaiété et de la joie: n'est-ce pas un conte pour les petits? Il y a aussi dans la pièce un peu de tristesse: l'œuvre ne s'adresse-t-elle pas également aux grandes personnes? Ici, M. Walter apparaît ironique, acerbe même; ailleurs, il se montre gentiment moralisateur.

Le dialogue de *L'Homme noir* traîne parfois un peu. On pourrait aussi reprocher à M. R. Walter d'avoir mis dans la bouche de ses enfants des termes, des mots d'argot qui ne sont pas usités dans les campagnes. Je ne les ai du moins jamais entendus dans le village où j'ai passé toute mon enfance et que je n'ai jamais quitté tout à fait. Petits, nous avions d'autres expressions, réminiscences du patois de nos grands-pères; nous ne connaissions pas l'argot. Mais aujourd'hui? Mon petit neveu, si je suis bien renseigné, ne l'a pas encore appris.

* * *

Le nom de M. Charles Beuchat, professeur à l'école cantonale de Porrentruy, est aujourd'hui aussi connu à Paris que dans le Jura. C'est que M. Charles Beuchat a fait paraître sur Paul de Saint-Victor, un livre qui a fait grand bruit l'année dernière et qui est encore maintenant, dans le monde des critiques littéraires, le sujet de discussions passionnées (1).

Paul de Saint-Victor! Quelques rares lettrés connaissaient encore l'une ou l'autre de ses œuvres. Et pourtant Paul de Saint-Victor avait été de son temps un grand «bonze». Né en 1825 à Paris, il avait été, avec Charles Hugo, le secrétaire de Lamartine. Brillant journaliste, il avait collaboré aux principaux journaux de son temps. Dès ses débuts dans le journalisme, il avait eu du succès. Il avait fini par emballer ses contemporains. Ses feuilletons étaient attendus avec la plus grande impatience. Ils étaient lus et commentés dans les salons. Quelques fanatiques les savaient même par cœur.

(1) Paul de Saint-Victor. Paris, Librairie académique Perrin, 1937.

Paul de Saint-Victor était un brillant styliste. Ce bel essayiste avait le goût de l'image somptueuse, flamboyante. Il ciselait sa phrase comme une pierre précieuse. Il la voulait colorée, éblouissante.

Paul de Saint-Victor était aussi spirituel causeur qu'excellent journaliste. On pouvait le rencontrer dans tous les salons de quelque importance et toujours il était le centre d'un groupe d'admirateurs.

Saint-Victor avait été lié à tous les écrivains de son temps, et ces écrivains avaient parlé de lui avec admiration. Il avait fréquenté Sainte-Beuve, les Goncourt, Théophile Gautier, Flaubert, Arsène Houssaye. Il avait été l'ami de Barbey d'Aurevilly, le fougueux dandy qui l'avait « envoûté » et lui avait distribué de précieux conseils; de Victor Hugo, auquel il ressemblait par sa grandiloquence.

Paul de Saint-Victor était donc de son temps un fort grand personnage. Malheureusement sa gloire disparut avec lui. L'œuvre de Saint-Victor ne manquait pas de qualités; pourtant elle résista mal à l'épreuve du temps. Pourquoi? De nombreux critiques littéraires ont essayé de répondre à cette question depuis qu'a paru l'ouvrage de M. Charles Beuchat.

Le *Paul de Saint-Victor* de notre compatriote a donc fait grand bruit. M. Charles Beuchat a dû s'en réjouir, car son désir était de retirer de l'oubli le brillant journaliste. Il y a réussi; il n'est pas de revue, pas de journal de quelque importance qui n'ait parlé de Paul de Saint-Victor. Comme l'écrit M. Edmond Sée dans la *Revue de France*: «C'est donc une sorte de procès en revision qui vient de s'engager et dont l'issue ne m'apparaît pas douteuse! A mon sens, Paul de Saint-Victor en sortira grandi, accrédité, fortifié à jamais dans l'admiration des gens de goût, des artistes, des lettrés (mais ceux-là, leur adhésion ne lui était-elle point, déjà, acquise?)»

Il n'est pas étonnant que l'ouvrage de M. Charles Beuchat sur Paul de Saint-Victor ait eu le succès que nous venons de dire. Le livre de notre compatriote est extrêmement intéressant, bourré de renseignements originaux et de lettres inédites. M. Charles Beuchat parle de l'homme avec compréhension, il analyse l'œuvre avec une extrême lucidité. Peut-être accumule-t-il un peu les louanges? Mais ne s'est-il pas fait beaucoup plus l'avocat de Saint-Victor que son critique? Son enthousiasme, cependant, ne l'empêche pas d'être clairvoyant.

Non, le brillant essayiste, le bon écrivain, l'érudit, l'helléniste que fut Paul de Saint-Victor ne méritait pas l'oubli dans lequel il a glissé. Grâce à l'excellent ouvrage de M. Charles Beuchat l'auteur d'*Hommes et Dieux* et des *Deux Masques* retrouvera des lecteurs et, nous n'en doutons pas, de fervents admirateurs.

Les Jurassiens se sont toujours beaucoup intéressés à l'histoire. Il serait donc étrange que je n'eusse pas à signaler ici quelques études historiques. Plusieurs ouvrages concernant le passé jurassien ont donc paru l'année dernière. M. Ernest Daucourt nous donna *Un demi-siècle de luttes religieuses dans le canton de Berne* (1), le R. P. Gigon, *Renaissance* (2), M. Raymond Wilhem, *Précis de l'histoire de la principauté épiscopale de Bâle-Porrentruy* (3). D'autres Jurassiens se sont penchés sur des questions de droit et leurs études furent accueillies avec grande bienveillance par la presse (4). Mais ces ouvrages de savants, d'érudits n'appartenant pas à la littérature, je ne puis ici que les mentionner en passant.

Cependant, parmi ces études, il en est une d'un intérêt plus général dont je regretterais de ne pas entretenir un instant mes lecteurs; c'est celle de M. Raymond Wilhem.

Quand M. Raymond Wilhem, un soir, à Porrentruy, me parla du livre qu'il était en train d'écrire, je le félicitai chaleureusement d'avoir entrepris ce travail. Son ouvrage allait combler une lacune.

Nous avons bien déjà l'*Histoire du Jura bernois et de l'ancien évêché de Bâle*, de M. P.-O. Bessire. Mais M. Bessire avait fait œuvre avant tout de savant, qui place au-dessus de tout la richesse de la documentation. Sa grande préoccupation avait été d'être complet, de ne rien oublier de ce que l'on savait du passé de notre petit coin de terre. Si bien que le souci du détail l'avait parfois empêché de bien considérer l'ensemble.

M. Raymond Wilhem se proposait autre chose.

— Je voudrais, me disait-il, tandis que nous redescendions vers la ville après avoir fait le tour du château que l'on transformait en caserne, je voudrais que mon *Précis de l'histoire de la principauté épiscopale de Bâle-Porrentruy* ne dépassât pas quatre-vingts pages. Je m'en tiendrai aux grandes lignes. Je veux être aussi bref que possible. Mon livre conviendra aux gens pressés que nous sommes. Je voudrais aussi qu'il soit utile aux écoliers, aux étudiants; c'est pourquoi j'adopterai pour mon travail les notes marginales qui facilitent la lecture et résument les paragraphes; c'est pourquoi aussi je multiplierai les notes au bas des pages qui permettront à mes lecteurs de contrôler les faits avancés ou de compléter leur information. Mon livre sera une sorte de *vade-mecum* où l'historien, l'étudiant, trouveront l'essentiel de l'histoire de notre petit pays.

(1) 2 vol. et 1 annexe. Porrentruy, La Bonne Presse.

(2) Porrentruy, La Bonne Presse, 1937.

(3) Porrentruy, La Bonne Presse, 1937.

(4) Nous donnons plus loin le titre de ces études et les commentaires des revues professionnelles qui les signalèrent.

M. R. Wilhem a fait ce qu'il avait promis. Son travail est bref; pourtant tout ce qu'il fallait dire est dit. L'étude est extrêmement claire. Sa construction ne laisse rien à désirer. « Le lecteur verra d'abord, dit M. R. Wilhem dans son avant-propos, quel fut dans l'antiquité, et les temps anciens, le sort du territoire qui devait devenir la principauté de Bâle-Porentruy (chapitre I); il verra ensuite apparaître les évêques de Bâle (chapitre II), puis territoire et évêques se rencontrer, en 999, pour former un Etat temporel sous la souveraineté d'un prince ecclésiastique (chapitre III); enfin il assistera à la vie pleine de vicissitude et à la disparition de cet Etat (chapitre IV à VI). »

Livre bref, mais qui représente un travail considérable. Avant d'écrire sa brochure, M. R. Wilhem, en effet, dut lire tout ce qui avait été écrit d'important sur le Jura; il dut même parfois recourir aux documents originaux, entreprendre des recherches d'archives, bref se livrer à un travail d'érudition qui n'était souvent ni facile, ni plaisant.

Mais M. Wilhem ne voulait pas qu'on pût lui reprocher l'insuffisance de ses renseignements, la pauvreté de sa documentation; il ne voulait surtout pas qu'on pût lui reprocher la partialité de son information; il consulta donc tous les documents, tous les livres qui pouvaient lui apprendre quelque chose. Mais son travail sérieux, consciencieux, lui a permis d'édifier une maison qui, bien assise sur ses bases, construite avec des matériaux contrôlés, est d'une grande solidité.

Certaines affirmations de M. R. Wilhem étonneront bon nombre de ses lecteurs. Non pas qu'elles soient fausses. M. Wilhem n'avance rien qu'il ne prouve aussitôt. Mais il donne toute leur valeur à certains faits sur lesquels ses devanciers avaient passé un peu rapidement. Il admet des renseignements que d'autres historiens avaient par trop négligés. Il jette ainsi sur quelques épisodes de l'histoire de la principauté une lumière nouvelle. Après M. P. O. Bessire, qui en avait déjà signalé quelques-unes, il redresse bien des erreurs. Il lave les princes-évêques de bien des fautes qu'on leur avait — volontairement ou non — imputées.

Par exemple, les princes-évêques ne furent pas, comme on l'a répété jusqu'à hier, belliqueux. Mais ils avaient des voisins cupides. Les Suisses cherchèrent continuellement à s'immiscer dans les affaires intérieures de la principauté. Ils réussirent à conclure des traités de combourgeoisie avec plusieurs villes et régions appartenant aux princes. Ceux-ci devaient-ils demeurer indifférents? Ils voyaient, dit M. Wilhem, « leurs Etats s'effriter, se vider en quelque sorte, et être absorbés par les cantons suisses voisins. » Ne devaient-ils pas réagir? Mais, pour se défendre, ils n'avaient pas d'armée. Ils se contentèrent

donc d'interventions diplomatiques. Ils multiplièrent ces interventions. La plupart du temps, d'ailleurs, sans résultat. Ils représentaient le droit, les Suisses, la force. Et la force, à ce moment-là déjà, primait le droit.

« En matière religieuse aussi, dit M. R. Wilhem, la politique des princes-évêques de Bâle a été déformée par une singulière incompréhension. Il ne faut pas perdre de vue, à cet égard, que ceux-ci étaient évêques avant d'être princes. Avec la sévère suprématie du spirituel sur le temporel, qui est un des fondements du catholicisme, ils ne pouvaient pas accorder leur religion aux nécessités de leur politique, mais devaient, au contraire, subordonner la seconde aux exigences de la première. »

Faut-il donc s'étonner que les princes-évêques aient lutté contre le protestantisme, qu'ils aient été en froid avec LL. EE. de Berne qui se faisaient les propagateurs de la religion nouvelle jusque dans l'Erguel, jusque dans la prévôté de Moutier-Grandval?

La politique des princes-évêques n'a pas été toujours comprise. Avant de les juger, replaçons les princes dans leur époque, dans leur cadre. Nous verrons alors que certains de leurs gestes qui nous avaient tout d'abord étonnés, indignés même, sont fort naturels, qu'ils sont logiques, qu'ils n'auraient pas pu ne pas être faits.

Le livre de M. Raymond Wilhem a bien des mérites; celui-ci entre autres d'être bref. En peu de pages, il expose — et cela d'une manière extrêmement claire et impartiale — tout ce que l'on doit savoir sur le passé de la principauté épiscopale de Bâle-Porrentruy.

* * *

M. Gustave Amweg a la passion de sa petite patrie: ai-je besoin de le rappeler ici? Afin d'en connaître mieux le passé, il a fouillé bibliothèques et archives. Il a étudié l'histoire du Jura avec un enthousiasme qui faisait l'admiration de ceux qui le connaissaient bien. Sa grande érudition, ses recherches incessantes, sa patience lui permirent de nous donner un jour — sans parler de plusieurs brochures fort intéressantes — cette précieuse *Bibliographie du Jura Bernois*, ce livre qui nous rend chaque jour de si grands services et dont nous ne pourrions plus nous passer.

M. Gustave Amweg, homme infatigable, avait à peine achevé cette œuvre monumentale qu'il se remettait au travail. Il désirait nous faire connaître les trésors artistiques de notre région, du Jura et de Bienne. Pendant cinq ans, avec l'ardeur d'un jeune homme, il visita nos châteaux, nos églises, nos villes grandes et petites; il s'arrêta dans les musées, les bibliothèques; il vit des artistes, interrogea leurs

amis, toutes les personnes qui pouvaient le renseigner; il écrivit, accumula fiches, notes et photographies. Le résultat de tout ce labeur c'est un gros volume de 500 pages ayant pour titre: *Les arts dans le Jura Bernois et à Bienne, architecture, sculpture, peinture, gravure* (1). Cet ouvrage, édité avec le plus grand soin, est enrichi de 275 illustrations et de 27 planches, héliogravures, bois, hors-texte.

Le travail de M. G. Amweg n'est pas celui d'un critique d'art. Son auteur lui-même, avec la modestie d'un véritable savant, le déclare dans son *Introduction*: « Nous nous hâtons de dire qu'en rédigeant cet ouvrage, nous avons seulement voulu faire acte d'historien et non pas de critique d'art, métier qui n'est pas le nôtre. Nous nous sommes dès lors imposé la tâche de dresser l'inventaire des œuvres ayant un cachet artistique et de montrer, en tête des chapitres, quelle a été l'activité des Jurassiens dans chaque domaine. »

L'ouvrage de M. G. Amweg est donc celui d'un historien, d'un savant, d'un érudit. Ce qui ne veut pas dire que M. Amweg ne porte jamais de jugement sur les œuvres d'art qu'il passe en revue. Non. Mais le plus souvent, il se borne à décrire ces œuvres et il laisse à d'autres le soin d'en expliquer la beauté. Il dit lui-même: « Au sujet des appréciations sur les œuvres, nous tenons à faire observer que nous avons pu rarement donner notre opinion personnelle, d'abord parce que ce n'est pas notre fait, ensuite parce qu'il est impossible de se faire une idée bien nette des travaux d'un artiste si l'on n'a pas eu un certain nombre de ceux-ci sous les yeux. Nous nous sommes donc retranché derrière les jugements de critiques d'art éprouvés ou de ceux des contemporains qui ont eu l'occasion de voir les toiles dont ils ont parlé. » Il y a donc, dans l'ouvrage de M. Amweg, de nombreuses citations; beaucoup sont excellentes; d'autres sont discutables.

L'ouvrage de M. G. Amweg est avant tout un guide. C'est l'inventaire complet — trop complet si l'on songe à quelques œuvres citées par l'écrivain et qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec l'art, pas assez complet si l'on constate que des noms d'artistes connus n'ont pas été cités — des œuvres d'art jurassiennes. M. Amweg a voulu ne rien négliger. A ce que nous savions déjà sur les arts jurassiens, il a ajouté une foule de renseignements que nous ignorions; il nous a fait connaître des œuvres de valeur dont nous n'avions pas encore entendu parler; il nous a fait nous arrêter devant des toiles, des sculptures, des édifices dont nous n'avions pas encore remarqué toute la beauté; il nous a fourni sur tel ou tel artiste des détails précieux; il nous a même révélé certains artistes.

Bref, l'ouvrage de M. G. Amweg nous apprend que le Jura Bernois n'est pas aussi pauvre en œuvres d'art que nous le croyions.

(1) L'ouvrage a paru à Porrentruy, chez l'auteur.

Cette région, si elle ne donna jamais naissance à des artistes de génie, nourrit cependant de très nombreux hommes qui ne manquaient pas de goût; nombreux sont les architectes, les peintres, les sculpteurs, les graveurs de chez nous qui ont créé des œuvres dont quelques-unes méritent de ne pas tomber dans l'oubli.

Les Arts dans le Jura Bernois et à Bienne est un ouvrage d'érudition de grande valeur. Comme le dit M. de Mandach dans sa préface: M. Amweg « nous fait connaître les trésors artistiques d'une contrée qui a son caractère propre, et qui est cependant suisse par le mélange des influences alémaniques et romandes qu'elle a subies. C'est donc une contribution importante que son auteur apporte ici à l'histoire de l'art suisse. »

Nous devons avoir pour M. Gustave Amweg, savant modeste et désintéressé, la plus grande admiration, la plus vive reconnaissance.

Son nouvel ouvrage *Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne* a demandé à son auteur un travail considérable. Mais ce livre — précieux par sa riche documentation, par la foule de détails inédits qu'il nous fournit sur nos artistes et leurs œuvres, par son abondante illustration — ce livre sera lu et relu; il sera souvent consulté. Aucun Jurasien ne pourra s'en passer.

* * *

M. Ernest Krieg est lui aussi un passionné d'histoire. Il nous a déjà donné sur le passé jurassien toute une série d'études d'un grand intérêt et que les lecteurs des *Actes* connaissent bien. Depuis qu'il a quitté Grandval, où il était pasteur, pour s'établir à La Neuveville, M. E. Krieg étudie notre histoire avec plus de ferveur encore qu'autrefois. Il lui consacre le meilleur de son temps.

M. E. Krieg, il y a quelques années, fut nommé archiviste de la bourgeoisie de La Neuveville. Or la bourgeoisie de la petite cité possède dans la Tour des Cloches des archives extrêmement riches, le *Secret*. C'est donc dans la Tour des Cloches que M. Krieg passe plusieurs heures chaque jour, qu'il passe ses plus beaux moments puisqu'il y vit au milieu de ses chers manuscrits, de ses chers parchemins.

Dans le *Secret*, M. E. Krieg a fait d'intéressantes trouvailles et c'est de celles-ci qu'il nous parle dans la revue (1) qu'il a décidé de faire paraître. Dans ses *Cahiers neuvevillois*, M. E. Krieg a donc entrepris, à l'aide des documents qu'il a découverts dans les archives qu'il fouille sans repos, de nous conter l'histoire de la petite cité.

(1) *Cahiers neuvevillois*. (Les deux premiers numéros ont paru). Bienne, Imprimerie Ch. Gassmann, et La Neuveville chez l'auteur. — Les *Cahiers neuvevillois* sont illustrés.

C'est un travail d'érudit, de savant, que fait M. E. Krieg, mais un travail qui ne doit pas intéresser les historiens seulement, mais tous les Jurassiens.

M. E. Krieg compte donner un nouveau cahier tous les trois mois. Le premier a paru en décembre 1937. Il nous renseigne sur les origines de La Neuveville et ces pages sont extrêmement captivantes car, en même temps qu'elles nous remettent en mémoire ce que nous savions déjà, elles nous font part des trouvailles de l'archiviste neuevillois dans le *Secret* de la Tour des Cloches (2).

Puisque j'en suis aux périodiques, je ne voudrais pas ne pas mentionner maintenant déjà *La Revue Transjurane* (3). Cette revue, qui voudrait grouper tous les écrivains jurassiens et qui nous offre aussi des articles d'écrivains étrangers, me plaît beaucoup. Elle sera lue avec plaisir. Son premier numéro ayant paru en 1938, je parlerai plus en détail de cette publication dans ma prochaine chronique. Cependant je tiens aujourd'hui déjà à saluer la naissance de la *Revue Transjurane* et à lui souhaiter longue vie.

Ouvrages de droit

Voici les titres de quelques ouvrages de droit publiés par des Jurassiens et les commentaires qu'en donnent des revues professionnelles:

Theo Guhl, *Le nouveau droit des sociétés anonymes et coopératives, d'après la loi fédérale revisant les titres XXIV à XXXIII du Code des obligations du 18 décembre 1936*. Version française par Albert Comment, docteur en droit, juge à la cour suprême à Berne. 124 pages (Prix: broché 5 fr. 50., relié toile 6 fr. 50). Editions Polygraphiques S. A. Zurich.

La loi fédérale qui revise les titres XXIV à XXXIII du Code des obligations du 18 décembre 1936 est entrée en vigueur le 1er juillet 1937. Elle apporte des innovations au droit des sociétés commerciales, papiers-valeurs, raisons de commerce. M. le professeur Theo Guhl, très au courant de toutes les questions économiques et commerciales, a écrit un exposé du nouveau droit des sociétés anonymes et coopératives en Suisse, à l'usage des juristes et des com-

(2) Ce premier Cahier neuevillois renferme aussi d'intéressants articles de MM. Florian Imer (costumes jurassiens) et Arthur Grosjean (chronique neuevilloise).

(3) La Revue Transjurane paraît à Tramelan. Elle a M. Staehli pour directeur.

merçants. En raison de ses connaissances approfondies en la matière, M. Comment s'est chargé de transposer l'ouvrage en langue française.

L'auteur écrit dans la préface: « Si nous nous bornons à exposer les innovations apportées au droit des sociétés anonymes et coopératives, nous le faisons pour deux raisons: d'abord, parce que, hormis la société à responsabilité limitée nouvellement introduite, la grande majorité des innovations concernent ces deux domaines, puis, parce que ce sont ces deux formes de société, vu le grand nombre de sociétés anonymes et coopératives existantes en Suisse, qui sont du point de vue pratique les plus importantes. Il ne saurait donc s'agir de mentionner ici exactement toutes les innovations et toutes les divergences avec l'ancien régime. Cela pourra faire l'objet d'un exposé purement scientifique. Les besoins de la vie pratique exigent plutôt qu'on fasse un choix parmi les nouvelles dispositions et qu'on se limite à l'essentiel. D'autre part, dans l'intérêt du lecteur, il convient d'analyser occasionnellement, outre les innovations, les principes du droit des sociétés anonymes et coopératives, même s'ils étaient déjà contenus dans l'ancien droit. C'est de cette façon seulement que l'on pourra faciliter la compréhension du nouveau droit. »

Grâce à la table des matières très détaillée, le livre de M. le professeur Guhl rendra de précieux services à tous ceux qui le consulteront. L'édition française contient en outre une table par articles qui facilitera encore les recherches.

Theo Guhl, *La société à responsabilité limitée en droit suisse d'après la loi fédérale revisant les titres XXIV à XXXIII du Code des obligations du 18 décembre 1936*. Version française par Albert Comment, docteur en droit, juge à la cour suprême à Berne. 63 pages (Prix: broché 4 fr., relié toile 5 fr.). Editions Polygraphiques S. A., Zurich.

La loi fédérale qui revise le Code des obligations est entrée en vigueur le 1er juillet 1937. Elle introduit une nouvelle forme de société, la société à responsabilité limitée. Aux termes du Code des obligations révisé, la société à responsabilité limitée est une corporation groupant deux ou plusieurs personnes ou des sociétés de commerce en une entreprise qui a la personnalité et dispose d'un capital déterminé d'avance (au minimum 20 000 fr., au maximum 2 000 000 francs). La société anonyme exigeant un capital minimum de 50 000 francs, bien des entreprises choisiront de préférence à l'avenir la société à responsabilité limitée.

Le livre du professeur Guhl est une analyse claire et détaillée des dispositions de la loi qui régissent cette nouvelle forme de société. Grâce à sa compétence et à ses connaissances approfondies en la matière, M. Comment a fait de cet ouvrage une œuvre dont les juristes de langue française apprécieront l'utilité. Ils ne manqueront pas de le consulter lorsqu'ils seront appelés à s'occuper de la société à responsabilité limitée à partir du 1er juillet 1937. L'auteur analyse la procédure de fondation, en particulier l'élaboration des statuts et les apports en nature, la responsabilité, la transformation d'une société anonyme en société à responsabilité limitée, les droits et obligations des associés, l'organisation, la modification des statuts et du capital social, ainsi que la dissolution de la société et la sortie des associés. (*Journal des Tribunaux*, année 1937, N° 14, pages 447, 448.)

Georges Capitaine, *Les courtes prescriptions des délais et actes de déchéances (péremptions) du code civil suisse et du code des obligations*. Ouvrage couronné par la Faculté de droit de l'Université de Genève, prix Jos. Des Arts 1937. Un volume broché de 241 pages (Prix 8 fr.). Librairie Georg & Cie S. A., Genève.

M. Capitaine, avocat, privat-docent, n'en est pas à son premier ouvrage; il s'est déjà fait connaître par une dizaine d'études dont les juristes apprécient la valeur. Rappelons qu'il s'est plus spécialement occupé du secret des banques et qu'en 1935 la Société suisse des juristes lui a décerné un prix pour « La liquidation officielle d'une succession en droit suisse ». L'ouvrage qui paraît aujourd'hui renferme une partie dogmatique — notion générale et fondement de la prescription, prescription extinctive ordinaire et courtes prescriptions, déchéance, péremption — et une partie analytique où sont étudiées les courtes prescriptions instituées par le droit positif ainsi que les nombreux délais péremptifs et de déchéance. Les tableaux récapitulatifs insérés dans le volume montrent que M. Capitaine a épuisé la matière et forgé un instrument de travail utile pour le dogmaticien et le praticien. Signalons en passant que le nom de v. Tuhr s'écrit en mettant la lettre *h* après la lettre *u*, non avant cette lettre.

(*Journal des Tribunaux*, année 1938, N° 3, pages 93, 94.)

Georges Capitaine, privat-docent à l'Université de Genève, *Des courtes prescriptions, des délais et actes de déchéance (péremptions) du CC et du CO*. Librairie Georg & Cie, S. A., Genève 1938.

Délais de prescription et délais de péremption, questions éminemment importantes pour le praticien du droit, questions qui, parfois, lui font passer un moment de désagréable émotion! Les délais de

prescription sont tout au moins susceptibles d'être interrompus, mais les délais de péremption, eux, ne souffrent, en principe, ni suspension ni interruption. Cette rigueur des principes a été heureusement atténuée par la jurisprudence qui a notamment admis que le délai péremptoire d'une année de l'action en paternité (art. 308 C c s) pouvait être prolongé dans certains cas et que le délai supplémentaire de l'art. 139 CO relatif à la prescription pouvait aussi être appliqué à l'action en paternité introduite devant un juge incompetent. Voilà un exemple des conflits qui peuvent surgir, mais que de soucis et de tracas peuvent causer tous les autres délais que l'on rencontre dans le C c s ou dans le CO!

Dans la partie dogmatique de son ouvrage, M. Capitaine examine la notion, le fondement, le but et les effets de la prescription et de la péremption; il en expose les différences essentielles. L'imprécision ou même l'impropriété des termes que l'on rencontre ci et là dans nos codes rendent la confusion facile; il importait d'établir les règles qui servent à distinguer ces deux institutions. C'est ce que M. le professeur Blumenstein avait fait dans sa thèse intitulée « *Verwirkung und Ablauf der Befristung als Endigungsgründe von Privatrechten* ». La doctrine française ne s'est pas occupée très intensément de ce problème, et M. Capitaine est le premier auteur qui ouvre la voie aux juristes de la Suisse romande.

Dans une seconde partie de l'ouvrage, l'auteur analyse chacun des délais fixés par le CO et par le C c s et il décide, à la lumière des principes établis dans la première partie et des solutions adoptées par la doctrine et par la jurisprudence, s'il s'agit de délais de prescription ou de péremption. — Un tableau récapitulatif de ces délais termine cet intéressant ouvrage qui a été couronné par la faculté de droit de l'Université de Genève, prix Jos. Des Arts pour 1937. Nous recommandons chaudement aux magistrats et aux membres du barreau la lecture et l'usage de ce nouvel ouvrage de M. G. Capitaine. sig. Mouttet.

(*Revue de la Société des juristes bernois*, année 1938, volume II, page 79.)

Nouveau régime des sociétés commerciales suisses.

Le code fédéral des obligations de 1881 a été révisé par une loi fédérale du 18 décembre 1936 qui est entrée en vigueur le 1er juillet 1937. Cette loi apporte de nombreuses modifications et innovations au régime juridique de nos sociétés commerciales. Juristes, commerçants, industriels, de même que toutes les personnes qui s'intéressent à des sociétés commerciales ou qui traitent avec elles seront heureux

d'apprendre que de petits ouvrages mis à la portée de tous viennent d'être publiés par M. le docteur Theo Guhl, professeur à l'université de Berne, et traduits en français par M. le docteur Albert Comment, juge à la cour suprême. On trouve dans ces opuscules les principes essentiels des sociétés anonymes, des sociétés coopératives et des sociétés à responsabilité limitée; leur fondation, leur structure, leur liquidation, ainsi que les droits et les obligations des sociétaires y sont brièvement et clairement exposés. On ne pouvait mieux résumer les innovations et modifications que la loi nouvelle apporte à l'ancien régime des sociétés commerciales suisses. Des répertoires et des renvois au texte législatif facilitent les recherches et font de ces petits ouvrages des instruments de travail utiles et pratiques, aussi bien pour le grand public que pour les juristes. Ces publications arrivent à point, puisque la nouvelle loi vient d'entrer en vigueur.

L'un de ces opuscules est intitulé: *Le nouveau droit des sociétés anonymes et coopératives*. Son prix est de 5 fr. 50 broché et de 6 fr. 50 relié toile.

L'autre traite de *La société à responsabilité limitée en droit suisse*, une forme nouvelle de société commerciale. Son prix est de 4 fr. broché et de 5 fr. relié toile.

Ces ouvrages, édités par la maison Editions Polygraphiques S. A. à Zurich, peuvent être vivement recommandés à la lecture et à l'étude des intéressés.